



Parc
naturel
régional
du Luberon

Membre des réseaux
Réserve de biosphère
(Unesco)
European & Global
Geoparks (Unesco)
Charte européenne
du tourisme durable
(Europarc)

Une autre vie s'invente ici

Délibération 2015 CS 53 du Comité Syndical
du Parc naturel régional du Luberon

**Objet : TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE - SIGNATURE CONVENTION
« LUBERON – HAUTE-PROVENCE : POUR UN TERRITOIRE DE PARTAGE DES ENERGIES »**

L'an deux mille quinze et le 25 juin à 14h30, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 19 juin 2015, se sont réunis à la Maison du Parc à Apt sous la présidence de Jean-Louis JOSEPH. Le quorum était atteint.

Etaient présents :

Mesdames Valérie DELONNETTE, Pierrette FRIMAS, Nadine SARTO BARANCOURT, Geneviève RECUBERT, Claire ARAGONES, Nathalie SOUCHARD, Dominique JAUBERT, Patricia HURTADO, Catherine ROSSI, Jacqueline COMBE, Mireille TEISSIER, Christiane NAJI, Yolande PRIMO, Sabine GATIN, Nelly BAJOLLE, Flora HARMS, Paule DAPRES, Gisèle MAGNE, Suzanne BOUCHET, Noëlle TRINQUIER

Messieurs Mickaël CAVALIER, Philippe ROUX, Fernand PEREZ, Félix BOREL, André BERGER, Elie RIBOUT, Christian AUTARD, Alessandro POZZO, Michel RUFFINATI, Jacques DECUIGNIERES, Grigori GERMAIN, Georges DE VALENCE, Jean BRIEUSSEL, Vincent BONAFIOUS, Joël RAYMOND, Joël MORIN, Pierre FISHER, André BOUFFIER, Alain DEILLE, Max FAYET, Pierre BENAS, Jean-Daniel DUVAL, François DUPOUX, Georges TISI, Philippe DAUMAS, Roland AUBERT, Rémy RAYE, Christian MOUNIER, Jacques OLIVIER, Jean-Louis JOSEPH

Avait donné pouvoir ou était excusés

Mesdames Anne-Cécile REUS, Anne-Marie CHEYREZY, Catherine DELASSUS-NOLLET, Emmanuelle FONTAINE DOMEIZEL

Madame Elisabeth AMOROS donne pouvoir à Madame Suzanne BOUCHET

Madame Marie BOUCHEZ donne pouvoir à Monsieur Jean-Louis JOSEPH

Madame Marie-Elisabeth CHRISOSTOME donne pouvoir à Monsieur Philippe DAUMAS

Madame Geneviève JEAN donne pouvoir à Madame Valérie DELONNETTE

Messieurs Xavier ROUMANIE, Lucien GALLAND, Christophe BOYER, Jérôme DE LUCA

Monsieur Pascal DEPOISSON donne pouvoir à Pierre FISHER

Monsieur Hervé GUERRERA donne pouvoir à Monsieur Jacques OLIVIER

Monsieur Mathias MEIGNAN donne pouvoir à Monsieur André BERGER

Monsieur Joël RAYMOND donne pouvoir à Monsieur Jean-Daniel DUVAL

Monsieur Serge SARDELLA donne pouvoir à Monsieur Roland AUBERT

Vu l'objectif B.2.11. de la Charte du Parc naturel régional du Luberon intitulé « Conforter des pratiques naissantes d'économie d'énergie et d'utilisation des énergies renouvelables » ;

Vu le travail d'animation territoriale sur l'énergie mené par le Parc du Luberon depuis le lancement du Plan Local Energie Environnement en 2002, et sur la transition énergétique depuis 2011 ;

Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean-Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex
Tél : 04 90 04 42 00 • Fax : 04 90 04 81 15 • contact@parcduluberon.fr • www.parcduluberon.fr

Vu la délibération du Comité Syndical du 4 novembre 2014, validant la candidature et le rôle du Parc comme chef de file du groupement territorial « Luberon – Haute-Provence »

Après validation écrite par les différents partenaires de ladite convention,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

- **CONFIRME** l'intérêt des élus du comité syndical vis-à-vis de la poursuite de la mise en œuvre d'une politique locale de Transition Energétique, dans le cadre de la Charte du Parc du Luberon ;
- **APPROUVE** les termes de la convention d'engagement et le rôle de chef de file du Parc du Luberon ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président du Parc à signer la convention et tout document nécessaire à la mise en œuvre de ce dossier, pour le compte du parc du Luberon et pour le compte des différents partenaires de la démarche, en tant que chef de file

Ainsi fait et délibéré, à l'unanimité, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,



Jean-Louis JOSEPH

Nombre d'annexe(s) jointe(s) : 0